# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mai 2019

## RESTAURATION DE NOTRE-DAME DE PARIS - (N° 1918)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

# **AMENDEMENT**

 $N \circ 72$ 

présenté par M. Ciotti, M. Quentin, M. Larrivé, M. Lurton, Mme Lacroute, Mme Tabarot, Mme Le Grip, M. Parigi, Mme Louwagie et Mme Corneloup

-----

#### **ARTICLE 2**

Après le mot :
« restauration »,
insérer les mots :
« à l'identique ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

L'objectif de cet amendement est de prévoir explicitement que la restauration de Notre-Dame de Paris se fera à l'identique.